

PERSONNELS OUVRIERS PERSONNELS ADMINISTRATIFS

*Quelles conséquences d'une éventuelle fusion
des CROUS de Caen et de Rouen ?*

**REUNION D'INFORMATION SYNDICALE
VENDREDI 19 JANVIER 2018 – 14h
Site de Lébisey – Bât. 1 – Salle de prêt**

Lors de ses vœux de bonne année, le président du CNOUS a affirmé que les opérations de fusion seraient sans effet pour les personnels ouvriers et administratifs des UG. Est-ce si sûr ? La décision du Premier ministre de repositionner le siège de l'éventuel CROUS fusionné à Rouen n'est pas exempt de craintes sur les conditions de travail. La fusion est contestée par une grande majorité des syndicats qui y voient un recul pour les personnels.

Des collègues de Rouen sont sollicités pour évoquer leur situation locale et participer à la réunion.

Une procédure chaotique pour la fusion des CROUS

- Le 7 novembre 2016, il est annoncé le report d'un an de la date de la fusion. Initialement prévue au 1^{er} janvier 2018, elle est repoussée au 1^{er} janvier 2019.
- le lieu du futur siège serait connu pour l'été 2017. En réalité, il faut attendre le 5 octobre 2017 pour savoir que le siège serait à Caen.
- le 13 décembre, les personnels étaient informés que le siège ne serait plus à Caen mais à Rouen.
- l'organigramme des services centraux devant être présenté le 11 décembre 2017 est remis à plus tard, sans doute courant janvier 2018.

**VENEZ DISCUTER DES CONSEQUENCES
DE LA FUSION EVENTUELLE !**

